



318 P NP DM43

Projet de parc éolien Saint-Cyprien à Saint-Cyprien-de-Napierville

6211-24-075

Mémoire Projet éolien de St-Cyprien-de-Napierville

Présenté par Frédéric Boire

Le 11 juin 2015

Introduction

Je m'appelle Frédéric Boire. Mon frère, Jean-François, et moi sommes agriculteurs et possédons des terres à Saint-Cyprien-de-Napierville et à Saint-Bernard-de-Lacolle.

Nous sommes la 4^{ème} génération d'agriculteurs de ma famille. En 1903, mon arrière-grand-père a acheté un lot de terre à Saint-Bernard. En 1954, mon grand-père a acheté un lot de terre contigu à Saint-Cyprien. En 1995, mon père a acheté un autre lot de terre, toujours contigu, à Saint-Bernard. En 2012, mon frère et moi avons pris la relève et avons acheté, à notre tour, un autre lot de terre à Saint-Cyprien. Nous cultivons toutes les terres achetées par nos ancêtres et avons la ferme intention de laisser nos enfants prendre la relève.

Avantages directs

L'installation de deux éoliennes, d'un mât météo et d'un poste de raccordement au réseau d'Hydro Québec est prévue sur mes terres .

Cela me permettrait d'avoir une source de revenu supplémentaire et stable compte tenu que la température n'est pas toujours clémente et que les profits sont faibles en agriculture, surtout lors des mauvaises saisons. Par exemple, nous avons eu un manque à gagner de 100 000 \$ en 2014. Une autre source de revenu stable me permettrait donc d'avoir une meilleure sécurité financière.

Amélioration de mon plan de séchage de maïs

Je pourrais faire des investissements que je ne peux pas me permettre en ce moment dont l'amélioration de mon plan de séchage de maïs. Présentement, je possède un séchoir *top-dry* qui date de 1995 et qui n'est pas muni d'un récupérateur de chaleur. Le brûleur est donc loin d'être efficace comme ceux d'aujourd'hui. La capacité de mon séchoir est de 5 tonnes de maïs par heure. Un nouveau séchoir, d'une capacité de 10 tonnes à l'heure et muni d'un récupérateur de chaleur et de l'équipement nécessaire pour faire fonctionner le séchoir en continu, me permettrait d'économiser 30 % de gaz propane. J'utilise environ 50 000 litres de propane par année. Par conséquent, avec un nouveau séchoir, 15 000 litres de propane pourraient être économisés, il y aurait donc moins de pollution.

À chaque année, je dois sécher environ 2 100 tonnes de maïs. Avec mon séchoir actuel, ça prend environ 17,5 jours pour sécher le maïs, et ce, si le système fonctionne 24 heures sur 24 (2 100 tonnes ÷ 5 tonnes ÷ 24 heures = 17,5 jours). Mais en réalité, ça prend 25 jours étant donné que nous ne pouvons pas aller dans le champs avec la moissonneuse-batteuse à tous les jours à cause de la météo. Il faut que la terre soit sèche

pour ne pas faire de trace et de compaction au sol. Avec le nouveau système, seulement 8,75 jours de séchage seraient nécessaires ($2\ 100\ \text{tonnes} \div 10\ \text{tonnes} \div 24 = 8,75\ \text{jours}$).

Sécher plus rapidement mon maïs me permettrait de finir les récoltes avant les intempéries et la météo du mois de novembre. Par conséquent, plus besoin d'aller dans les champs avec la moissonneuse-batteuse lorsque les conditions ne sont pas optimums, donc pas de compaction des sols. Nous aurions comme résultat une terre en meilleure santé et un rendement toujours optimal pour les cultures des années à venir.

En résumé, un investissement dans un nouveau plan de séchage représenterait :

- Moins de pollution (15 000 litres de propane par année non utilisés pour la même quantité de maïs séché);
- Une réduction du temps des récoltes;
- Une terre en santé;
- Une économie d'électricité;
- De la création d'emploi.

Donner un coup de main à la relève

Le projet du parc éolien me permettrait également de mettre de l'argent de côté.

Lorsqu'il sera temps pour moi de vendre l'entreprise aux enfants, s'ils le désirent, je pourrai-la-leur vendre à meilleur coût et ainsi leur permettre de s'intégrer plus facilement sur la ferme, comme mes parents l'ont fait avec mon frère et moi.

Les chemins d'accès

De plus, des nouveaux chemins d'accès permettraient d'améliorer ma ferme, car nous pourrions y circuler plus facilement avec les tracteurs et les équipements agricoles.

Puisque ces chemins d'accès seront aménagés à la même place que mes chemins de ferme, il n'y aurait pas de perte agricole.

À chaque automne, je fais étendre du lisier de porc par irrigation. Des camions avec des citernes 3 ou 4 essieux transportant le lisier utilisent mes chemins de ferme pour accéder à mes champs. Parfois, deux de ces camions doivent se rencontrer. Avec de nouveaux chemins d'accès construits pour le passage de poids lourds, mes chemins seraient plus sécuritaires et moins endommagés.

Retombées économiques

60 % des travaux de construction du parc éolien (chemin d'accès inclus) sera effectué par des entreprises locales. Cela donnera du travail aux entreprises d'excavation, de transport et même à d'autres entreprises n'étant pas directement impliquées dans la construction du parc éolien. En effet, les travailleurs sur le chantier auront besoin de manger et de dormir, ce qui plaira aux restaurateurs, propriétaires de motels et autres entreprises de la région.

De plus, les chemins d'accès devront être déneigés, ce qui donnera du travail à d'autres personnes de la région, nous y compris, si nous décidons de faire le déneigement nous-mêmes.

L'argent supplémentaire reçu par les agriculteurs sera, en partie, investi et dépensé dans la région. Pour ma part, j'investirais dans un nouveau plan de séchage, pour d'autres, ce serait la construction d'un garage, la rénovation de bâtiments déjà existants, etc. Cela donnera du travail à des entreprises de la région.

Nous ne pouvons passer sous silence que la municipalité recevra 100 000 \$ par année et un montant de 390 000 \$ qui sera investi dans la communauté pour des projets communautaires.

De plus, lors de la première partie des audiences, monsieur Kyle Delisle, vice-président administratif de la Commission de développement économique de Kahnawake, a expliqué les projets qui seraient développés avec les profits générés par le parc éolien :

- La construction d'un port de débarquement sur la réserve de Kahnawake qui permettrait de créer environ 500 emplois pour les gens de la région.
- La construction et la gestion d'un centre pour personnes âgées à Hemmingford qui permettrait de créer de l'emploi et contribuerait au bien-être de la population.

Effets de l'implantation d'éoliennes

Je ne pense pas que la beauté du paysage sera affectée. Il m'arrive d'aller à Saint-Rémi où il y a environ 24 éoliennes et je trouve le paysage toujours aussi beau et paisible.

En ce qui concerne le projet éolien de Saint-Cyprien, seulement huit éoliennes seront construites. Le projet est beaucoup plus petit et est situé dans un endroit retiré. L'emplacement des éoliennes a bien été choisi pour ne pas nuire aux travaux agricoles.

Je crois que le projet est acceptable pour les citoyens. Les distances séparatrices réglementaires entre les éoliennes et les maisons sont respectées. À cette distance, le bruit généré par les éoliennes n'est pas perceptible. L'électricité produite par le parc éolien est directement transmise dans la ligne électrique déjà existante. Donc, pas de ligne haute tension qui passerait dans les terres des autres agriculteurs. Personne ne serait indisposé directement ou indirectement par ce projet.

Il est très important de mentionner que le projet est conforme à toutes les lois et à tous les règlements en vigueur.

Construction et démantèlement des éoliennes

Quand le démantèlement aura lieu, les endroits utilisés pour le parc éolien seront remis en état de culture comme ils le sont présentement.

Une partie du socle de béton sera laissée en place après le démantèlement, mais cela n'aura aucun impact, puisqu'elle se trouvera à deux mètres de profondeur. Les racines des plantes et les drains agricoles ne descendent pas à cette profondeur. En résumé, aucun impact sur les cultures qui seront de retour à ces endroits.

Le plus important, c'est la gestion de la terre arabe. Lors de la construction, la terre arabe dans l'emplacement de l'éolienne (120 m³) sera décapée et mise de côté. Après la récolte de 2015, je vais étendre la terre avec mon tracteur et ma grappe munie d'un système de nivellement par GPS sur une surface d'environ un hectare.

Lors du réaménagement du site, je vais rapporter cette terre à sa place avec le même système. Il n'y aura donc pas de gaspillage de terre arabe. De plus, les trois autres agriculteurs qui auront des éoliennes sont aussi équipés d'un système de nivellement par GPS.

Un agronome fera le suivi agricole des sites. S'il y a des problèmes de culture, la procédure à suivre sera suivi, soit passer une sous-soleuse et mettre des engrais verts. Cette procédure a déjà été expliquée à plusieurs reprises par Samuel Comptois, agronome, lors de la première partie des audiences, et garantit la remise en état des sites.

Jusqu'à maintenant, les relations avec le développeur ont été très bonnes. Ce sera facile d'entrer en communication avec lui pour pouvoir avoir accès à nos champs lors de la construction des chemins d'accès et des éoliennes. Je suis donc confiant que tout ira.

Conclusion

Le projet devrait être accepté parce que les revenus générés et les emplois créés seront bénéfiques pour la région. Avec les revenus supplémentaires, les agriculteurs amélioreront leurs terres, l'argent sera dépensé dans la région et l'économie sera stimulée.

Les projets de développement de Kahnawake seront développés dans la région et des emplois permanents seront créés ici pour les gens d'ici.

L'implantation d'éoliennes permettrait de diversifier les sources de production d'électricité. L'électricité produite par les éoliennes est verte et renouvelable et ne sera pas produite par des centrales thermiques ou nucléaires. Ce qui contribue à diminuer les gaz à effet de serre et la pollution. C'est un gros plus pour l'environnement.

Les gens de Saint-Rémi, de Saint-Isidore et de Saint-Michel ne sont pas indisposés par la présence de 24 éoliennes dans leur municipalité et le parc éolien fonctionne bien. Huit éoliennes de la même dimension à Saint-Cyprien ne dérangerait pas plus.

Finalement, je ne peux passer sous silence que toutes les lois et tous les règlements en lien avec ce projet sont respectés.

Merci d'analyser mon opinion.

Frédéric Boire

Fin du document